

La mobilisation ne faiblit pas.

Les miettes, c'est NON !

Le cas par cas, c'est NON !

Mardi 30 juin 2026 est la date limite pour la signature (ou non) de l'accord au rabais censé figer les conditions d'accompagnement des salariés de VSF Chassés de leur établissement.

Exigeons des 4 organisations syndicales représentatives qu'elles ne signent pas cet accord scandaleux (la CGT ne le signera pas en l'état).

Le collectif des salariés de VSF contre la fermeture et l'intersyndicale SUD/CGT sont déterminés à ne pas laisser passer ça !

La direction doit rouvrir les négociations !

Le collectif a de nouveau prouvé sa détermination, jeudi 25 juin, en allant manifester au TCR devant la salle où se tenait le CSE ordinaire mensuel (photo ci-contre).

La direction a, à nouveau, prouvé son dédain envers ces salariés en refusant d'aller les rencontrer malgré les demandes répétées d'élus de l'intersyndicale SUD/CGT.

La direction a poussé le mépris jusqu'à bloquer l'accès au CSE en fermant les portes et déployer des agents de sécurité... Comme si les salariés étaient des casseurs...



Alors qu'ils veulent seulement que leurs justes revendications soient prises en compte.

Pourtant, en début de CSE, un élu de l'intersyndicale SUD/CGT a lu la déclaration rédigée par le collectif rappelant que la colère et la détermination sont toujours là.

Puisque cela ne suffit pas et qu'il n'est pas question de lâcher l'affaire, le collectif a décidé d'appeler à un...

**Rassemblement mardi 30 juin
à 11h30 devant le H5 sur la pause du midi.
Pour décider des suites à donner pour obtenir gain de cause**

Ce que le collectif veut pour VSF :

- **Une prime de transfert pour tous les salariés de VSF de 20 000 € net par personne.** Selon un calcul fait par des salariés, Cela représente les 9 millions d'€ d'économies par an que fera la direction en fermant VSF divisés par le nombre de salariés transférés au TCR, Lardy et au CTA.
- **Le doublement de l'aide « surcoût de transport »**
- **La prime de mobilité calculée selon le temps de trajet réel domicile/lieu de travail aux heures de pointe (avec les bouchons)**
- **La liberté du choix des sites de transfert** (avec mobilité ouverte dès maintenant sans attendre le transfert des moyens d'essais et engagement de résultat de la direction)
- **Le rétablissement du télétravail 3 jours/semaine et des dérogations élargies (RQTH...)**
- D'autres points plus spécifiques: extension LOA, prise en charge du pass Navigo, l'aménagement des horaires pour prendre en compte l'augmentation du temps de trajet.

445 €, une misère ! C'est ce que l'accord apporterait en moyenne sur 3 ans aux salariés mutés de force au Technocentre. Minable !

240 000 € seulement : c'est ce que la direction a mis sur la table de la négociation pour les mesures de mobilités supplémentaires (en prenant en compte les aides aux salariés encore considérés comme mutés à Lardy et Aubevoye alors que certains ont clairement dit qu'ils ne voulaient pas y aller).

30 millions € aux dirigeants : c'est ce que la direction a versé aux 13 dirigeants du groupe depuis 4 ans en actions gratuites...

20 millions € + 9 millions €/an économisés : c'est le gain économique (non-rénovation des bâtiments + coûts d'exploitation du site) de Renault en fermant VSF

2.1 milliards d'euros versés aux actionnaires : c'est ce qui a été versé aux actionnaires de Renault en dividendes et rachats d'actions sur les trois dernières années. **Même si des salariés actifs et des retraités de Renault possèdent des actions, cela n'en représente que 6%. Une part importante des actions Renault est possédée par les cadres dirigeants de la société qui touchent des centaines de milliers d'actions gratuites chaque année.**



Jeudi 25 juin 2026 au Technocentre :

Les salariés tentent de s'approcher de la salle Serre et Bézier où se tient la réunion du CSE, mais la direction a fait fermer les portes derrière lesquelles se tiennent des agents de sécurité.

